



Espagne

Année scolaire, semestre, trimestre

Écoles publiques

Région de Madrid

[Ecole semi-privée d'excellence à Madrid préparant au baccalauréat international](#) (nous contacter)

Intégration scolaire et vie familiale

En Espagne, le système éducatif est de la compétence des gouvernements des différentes provinces.

Les établissements publics sont en principe laïcs, mais ils doivent offrir obligatoirement des classes de religion catholique et sur demande des familles, d'autres confessions religieuses.

La scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans et se divise en deux niveaux d'éducation :

- L'enseignement primaire (Educación Primaria), de 6 à 12 ans qui s'étend sur six ans et comprend trois cycles. Une fois l'école primaire terminée, les élèves sont automatiquement admis dans le secondaire.
- L'enseignement secondaire obligatoire (Educación Secundaria Obligatoria - ESO), de 12 à 16 ans. L'école secondaire obligatoire comprend deux cycles de deux ans.

Les élèves ayant rempli les objectifs de l'enseignement secondaire obligatoire obtiennent un diplôme comparable au brevet des collèges (Graduado en Educación Secundaria - GES).

*Avec le GES, les élèves peuvent continuer deux années jusqu'à l'obtention du baccalauréat ou s'orienter vers la formation professionnelle.

Les deux années de préparation au baccalauréat offrent une formation spécifique selon les études supérieures que l'élève envisage de poursuivre. Quatre filières sont proposées : les arts et les lettres, les sciences, la technologie et les sciences de la santé.

Les matières enseignées dans le secondaire sont celles que l'on retrouve dans la plupart des pays d'Europe : langue et littérature espagnole, langues étrangères (anglais et français principalement), mathématiques, sciences sociales et de la nature, technologie, éducation physique, musique, éducation visuelle et plastique.

Organisation du séjour

En Espagne, Terre des Langues est en mesure d'offrir ces séjours en intégration scolaire dans la région de Madrid.

Les séjours sont offerts en collaboration avec plusieurs écoles publiques (notamment à Colmenarejo au nord-ouest de la ville).

Accueil des écoles

Les écoles attendent beaucoup des jeunes qu'elles acceptent d'accueillir. Elles souhaitent que leurs élèves s'enrichissent à leur contact. Ces séjours ne sont donc envisageables que pour des adolescents ayant un comportement irréprochable. Ils doivent être très ouverts, communicatifs, adaptables et désireux de donner beaucoup d'eux-mêmes pendant leur expérience.

À son arrivée dans l'école, chacun est accompagné dans son intégration scolaire par un conseiller pédagogique. Certaines matières optionnelles sont proposées.

Emploi du temps

Dans le secondaire, les cours commencent à 8h30 et finissent vers 15h. Il peut y avoir des activités extra-scolaires facultatives l'après-midi. Il y a une charge importante de travail en dehors du lycée. Les repas ne se prennent pas au lycée.

L'assistance à tous les cours, (ainsi qu'aux activités de l'après-midi), sont bien sûr absolument obligatoires. Aucun retard n'est toléré.

Les familles d'accueil

Une fois les cours terminés, chaque jeune retrouve sa famille (toutes n'ont pas un enfant du même âge). Il partagera sa vie de tous les jours, et sera mis en contact avec ses voisins et ses amis, qui seront heureux de lui faire partager leurs activités s'il est d'un abord sympathique. En dehors de la vie scolaire, il sera totalement dépendant de sa famille. Il faut néanmoins noter qu'étant donné le climat, les jeunes au-delà de 16 ans ont tendance à sortir le soir et jouissent d'une liberté plus grande que les jeunes français.

Lors des sorties, il est impératif d'informer la famille du lieu où l'on souhaite se rendre, d'indiquer l'heure de son retour et de la respecter.

Une expérience pleinement réussie avec une famille se construit sur une relation de confiance absolue.

Le déjeuner se prend à la maison.

Le plus souvent les allées et venues à l'école sont assurées par la famille d'accueil mais l'usage des transports publics n'est pas exclu. Celles-ci ont parfois un enfant scolarisé dans l'établissement d'accueil, mais ce n'est pas toujours le cas.

Inscription

Avant de s'inscrire, nous vous conseillons d'appeler Philippe Dinant ou Shirley Garcia, responsables de ces séjours au 02 47 39 13 00, ou de consulter l'un de [nos consultants départementaux](#). Merci de procéder à votre demande en remplissant la fiche d'inscription à partir de notre site internet www.terredeslangues.com. Indiquer la référence du séjour choisi. Un dossier complet vous sera transmis à réception de cette fiche.

Une fois le dossier en notre possession, un entretien avec l'un de nos consultants départementaux (presque tous professeurs) sera nécessaire. Des précisions seront données en temps utile.

Pièces d'identité (en l'état actuel de la réglementation)

Passeport valide ou carte d'identité.

Autorisation de sortie du Territoire (AST) pour les jeunes de moins de 18 ans (consulter le site internet service-public.fr).

Dates

L'année scolaire est divisée en trois trimestres dont les dates peuvent légèrement varier d'une école à l'autre.

- **1er trimestre** : 10 septembre/20 décembre (pas de vacances de milieu de trimestre, mais 6 jours fériés).

- **2ème trimestre** : 8 janvier/28 mars (vacances de la Semana Santa du 28 mars au 5 avril – à confirmer)

- **3ème trimestre** : 7 avril/20 juin

Les élèves doivent arriver en début de trimestre.

Détail du forfait

Un acompte de 600€ est demandé au moment de l'inscription.

Inclus :

- Le voyage au départ de Paris
- L'accueil par un responsable de Terre des Langues au moment du départ.
- L'accueil à l'arrivée à Madrid par l'un de nos responsables espagnols y compris pour les élèves se rendant à Salamanque.
- L'accueil en famille en pension complète.
- Les livres scolaires
- Le suivi pendant le séjour
- Le premier mois de cours de langues à Salamanque

Non inclus :

- Les frais de transport pour se rendre à l'école (assez rares).
- La garantie annulation (facultative mais conseillée), qui représente 2% du forfait. Terre des Langues doit en effet régler l'intégralité du séjour au moins 6 semaines avant le départ pour garantir l'inscription. En cas d'annulation à moins de six semaines du départ, cette garantie couvre les sommes versées.
- Les dépenses imprévues qui pourraient être liées à la pratique de certains sports ou excursions.
- L'argent de poche (prévoir environ 200€ par mois)

Assurance maladie

Avant de partir, les élèves doivent se procurer leur carte européenne d'assurance maladie. Elle peut s'obtenir par internet (indiquer : (carte européenne d'assurance maladie sur votre moteur de recherche), ou directement auprès de votre caisse habituelle. En cas de problème médical, les élèves sont pris en charge par le système de sécurité social espagnol.

Nous pouvons obtenir une assurance complémentaire couvrant le rapatriement en cas de maladie ou d'accident pour les parents qui le souhaitent (environ 30€ mensuels).

Forfaits

Les prix indiqués ci-dessous sont valables pour tout séjour commençant avant le 31 décembre 2026.

Réduction de 200€ pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2025 pourvu que le dossier complet nous parvienne avant le 31 janvier 2026.

Les prix des séjours de longue durée sont réactualisés sur notre site internet début octobre chaque année.

Séjours	Réf.	Départ	Retour	Forfait
Trimestre (4 mois)	UETM0	Septembre	Décembre	7540€
Trimestre (3 mois)	UETM1	Janvier	Fin mars	6290€
Trimestre (3 mois)	UETM2	Avril	Juin	6290€
Semestre	UESM1	Septembre	Fin décembre	9940€
Semestre	UESM2	Janvier	Juin	9940€
Année scolaire	UEAM	Septembre	Juin	14 470€